

professionnelle. Une virginité judi-

ait laissé aux boîtes privées le soin

Didier Hassoux

## L'École maritime boit le bouillon

**L**A COUR DES COMPTES harponne aussi féroce-ment l'École nationale supérieure maritime (ENSM), créée en 2010. Regroupant les quatre écoles chargées de la formation des ingénieurs et des officiers de la marine marchande, situées au Havre, à Marseille, à Nantes et à Saint-Malo, l'ENSM devait officier sur un site unique. C'était compter sans les pressions locales. Soucieux de rester dans la course, les élus du Havre ont ainsi fait construire, pour la bagatelle de 27,8 millions d'euros,

un bâtiment flambant neuf pouvant accueillir 1 000 élèves, soit presque autant que le nombre d'étudiants sur toute la France ! Incapable de trancher, le gouvernement a fini par accepter, en 2012, le maintien des écoles sur les quatre implantations.

D'où une organisation ubuesque pour les étudiants, qui effectuent leurs trois premières années à Marseille et les deux suivantes au Havre, mais aussi pour le matériel (cher et dispersé), pour le personnel et pour l'administration.

Résultat : des déficits à répétition, une quasi-faillite en 2012 et la perspective proche d'une « mise sous tutelle financière ». Pour tout arranger, le nombre de places ouvertes est passé de 190 en 2011 à 130 en 2017, et le nombre d'inscrits au concours a chuté (de 40 %) sur cette même période ! Reste à Maignon le soin de démêler cet imbroglio. Facile : jusqu'en mai 2017, le maire d'une des villes concernées, Le Havre, se nommait Edouard Philippe !